

*Commune de GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT*



A R R E T E 46/2025

**Le Maire de GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT,**

-Vu l'organisation du Moov O' Der sur la Station Nautique de Giffaumont-Champaubert du samedi 17 mai et dimanche 18 mai 2025,

Considérant qu'il s'agit de limiter l'accès aux véhicules sur la zone de concentration du public afin d'assurer la sécurité des personnes,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La mise à l'eau de bateaux et la sortie de l'eau sera interdite tout le week-end du Moov'O'Der, ceci à partir du samedi 10h au dimanche 18h.

**Article 2** : Les pêcheurs avec une barque pourront accéder aux mises à l'eau sur présentation de leur carte de pêche aux points de contrôle mais devront se garer sur les parkings qui leur sont dédiés. Les barques pourront être sortie de l'eau mais avant 18h.

**Article 3** : L'Association organisatrice, Office de Tourisme du Lac du Der, est chargée de la signalétique afférente et du gardiennage des barrières.

**Article 4** : La Communauté de Brigade de gendarmerie de Vitry-le-François est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Giffaumont-Champaubert, le 07 mai 2025

Le Maire, Jean-Pierre CALABRESE

